

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M21-0030927

97044

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 500 7971

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ASSAN KHADIJA Vane TAHI Ahmed

Date de naissance :

1956

Adresse :

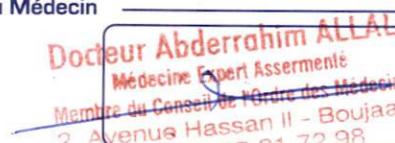
HAY EL FASSIRA N° 82
Bejaia

Tél. : 0610301898

Total des frais engagés : + 185,30 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01 / 12 / 2021

Nom et prénom du malade : ASSAN KHADIJA Age : 71 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Hypertension artérielle + anorexie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Beyza

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : S

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/12/2021	CS	1.	750 DH	 Membre du Conseil de l'Ordre des Médecins 2, Avenue Hassan II - Boujaad Tél. : 06 55 81 72 98

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACIE CHIFA Dr. Rachid SIRI 17 Al Hassani Bay Al Massira INP: 49.52 J62018981	01 12 21	35,30

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HON'DRAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

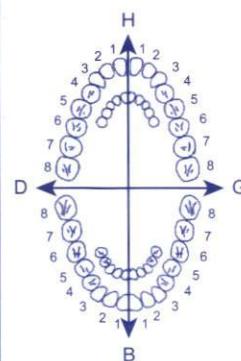
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Abderrahim ALLALI

Médecin Expert Assermenté

**Adjoint au Conseil de l'Ordre
des Médecins**

Médecine Générale

Médecin Agrée pour permis

De conduire

Tel : 0655817298 _ 0699440509

الدكتور عبد الرحيم علاي

خبير محلق لدى المحاكم

نائب في مجلس هيئة الأطباء

طبيب مؤهل لرخصة السياقة

2 شارع الحسن الثاني

أبو الجعد

Bejaad le : 01/12/2021

Ordonnance

ASSAM Khadija

Age 60m

(R)

1) Wo fangzur wong 172, rny up

14,30

141j

2) obakam o,ow ng qf

(R) 2 cp 1j p+ 7jrs

3) LILce shop 400 mg up

21,as 141j

4) hibza mg cf

35,30 141j le gvir p+1mrs

Docteur Abderrahim ALLALI
Médecine Expert Assermenté
Membre du Conseil de l'Ordre des Médecins
2, Avenue Hassan II - Boujdour
Tél. : 06 55 81 72 98

UCB

COMPOSITION :

Clidinium bromure (DCI) 2,5 mg
Chlordiazépoxide 5 mg
Excipients q.s.p 1 comprimé dragéifié
Excipients à effet notoire :
Lactose et saccharose.
Avant toute utilisation, lire attentivement
la notice intérieure.

Librax® 5 / 2,5 mg 

30 comprimés dragéifiés



6 118000 280019

LOT:21219 PER:06/2024
PPV:21,00 DH

Fabriqué sous licence **Meda**
par les laboratoires **Steripharma**
Z.I Lina N° 347 Sidi Maârouf - Casablanca
Amine TAHIRI, Pharmacien Responsable

Librax®

Chlordiazépoxide
+Bromure de Clidinium

5 / 2,5 mg

30 comprimés dragéifiés

LOT : 210354
EXP : 05/2026
PPV : 14,30DH

UT.AV.:

LOT N° :

PPV (DH) :

Oradexon 0,5 mg

Dexaméthasone

20 comprimés

à prendre

Voie Orale

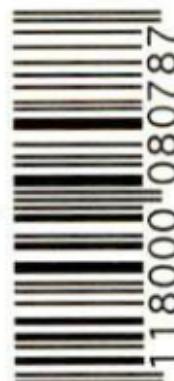
à prendre

A conserver à température inférieure
à 25°C.

Ne pas congeler

Lire attentivement la notice avant
utilisation

Oradexon 0,5 mg



20 comprimés

6